



FICHE PRATIQUE A DESTINATION DES LIBRAIRES

Vous allez intervenir auprès d'un établissement scolaire dans le cadre de votre projet « Jeunes en librairie », voici une proposition de déroulé, assortie de quelques conseils et ressources pour vous accompagner dans votre intervention.

L'INTERVENTION EN CLASSE :

En amont

Prévoyez un temps de travail et de **concertation avec l'enseignant** ou à minima un rendez-vous téléphonique pour déterminer ensemble les contours de votre intervention et afin de répondre aux questions suivantes :

- objectifs généraux et spécifiques de l'intervention (lien avec une matière, un projet interdisciplinaire ou autre...)
- cadre de l'intervention (personnes mobilisées, durée, lieu CDI/classe)
- méthodes d'intervention (outils, supports utilisés)
- calendrier d'intervention (dates)
- l'implication de chacun en précisant votre rôle et celui de l'enseignant
- quelles œuvres ou thématiques littéraires ont été travaillé en classe ? (cela permet d'accrocher et d'amorcer la discussion avec les élèves)
- quelle classe ? (niveau, nombre d'élèves, ambiance, rapport au livre et à la lecture)
- le projet a-t-il déjà démarré avant cette intervention ? Comment a-t-il été préparé ?
- y-a-t-il d'autres intervenants métiers du livre impliqués dans le projet ?

Le professeur-documentaliste est le fil rouge du projet, il peut laisser des traces dans le CDI tout au long de l'année (exemple : un présentoir à livres en écho à une vitrine de librairie).

Le Jour J

Veillez à la **ponctualité** et à être rigoureux sur l'horaire de début, les établissements scolaires sont régis par le temps ! Le format d'**1h30** en classe permet à l'enseignant de bloquer un créneau de 2h ce qui permettra de débriefer de la rencontre avec les élèves après votre intervention.

Vous ne serez pas laissé seul avec les élèves, l'enseignant a l'obligation d'être présent. En revanche il n'est pas possible de prendre un contact direct avec l'élève (le recueil de données personnelles est interdit).

En règle générale les collégiens sont plus réactifs et « vivants » que les lycéens, qui sont plus réservés, le regard de l'autre importe plus.

Néanmoins vous interviendrez à une période (milieu d'année scolaire) où les codes sont déjà institués avec la classe et celle-ci se connaît bien, ce qui favorise une ambiance de travail favorable.

Restez naturel en adaptant votre vocabulaire et tout en restant à l'écoute des élèves (l'humour n'est pas proscrit !). Privilégiez **l'interactivité** avec eux : ils sont riches de créativité et d'imagination, appuyez-vous sur eux et questionner leurs représentations sur la librairie, leurs lectures...

Extrait du code de l'éducation :

« Tout intervenant s'engage au respect de l'individu dans ses droits et sa dignité, sans discrimination sociale, culturelle, ethnique, de sexe ou d'appartenance religieuse. Il s'abstient de toute forme de prosélytisme idéologique et religieux et de toute attitude moralisatrice ou culpabilisante. »

Lors du démarrage de la séance, il est toujours bon de se présenter et de présenter pourquoi on est là et comment va se dérouler l'intervention (si l'enseignant ne le fait pas). Cela permet une 1^{ère} compréhension des élèves et une accroche favorable pour la suite.

Le rôle de l'enseignant : c'est le médiateur-animateur de la séance. Il accueille, distribue la parole, pose ou relaie des questions, régule la discipline, peut prendre des notes, peut prendre des photos (sous réserve que les élèves aient signé une autorisation), pour garder des traces de la rencontre et valoriser le projet. Il est garant du bon déroulement et du cadre de l'intervention.

Contenu de l'intervention : les incontournables

1) Une présentation de la chaîne du livre : une industrie culturelle avec une économie, une loi (prix unique du livre), des métiers, des perspectives (possibilité de donner les chiffres clés du secteur). *Cf fiche pratique 1 chaîne du livre*

2) Une présentation du métier de libraire : journée type, spécificités de la librairie indépendante, rôle au sein de la chaîne du livre...*Cf fiche pratique 2 métier de libraire*

3) Une amorce pour préparer la venue en librairie : activités possibles, lectures/achats envisagés en fonction des centres d'intérêts des élèves (permettra d'affiner son assortiment le jour J). *Cf fiche pratique 3 visite en librairie*

LA VISITE EN LIBRAIRIE :

- **La durée** : prévoir au moins 1h30, plus si l'on souhaite mener une activité plus poussée.

- **Le nombre d'élèves accueillis** : à négocier avec l'enseignant en fonction de la taille de votre librairie.

Dans certains projets la classe est divisée en 2 groupes et une visite en bibliothèque est prévue en parallèle.

- **Les accompagnants** : enseignant référent (prof-doc et/ou prof de lettre), surveillant, parent d'élève le cas échéant. Ils peuvent avoir un rôle dans la médiation de la visite et être un appui pour vous, ils assurent tout du long leur rôle disciplinaire.

- **L'objet de la visite** :

C'est souvent une 1^{ère} pour les élèves d'entrer dans une librairie, il s'agit donc dans un 1^{er} temps de leur faire découvrir votre univers, les codes, choix éditoriaux, agencement...

Vous pouvez ensuite proposer une activité ludique afin de les faire participer concrètement. Prévoyez à la fin **au moins 45 mn** pour le choix et l'achat de livres par les élèves.

Exemples d'activités à faire dans la librairie :

- aménager une vitrine
- réaliser des piles littéraires avec des titres de livres, des tables
- faire un jeu de rôle : « Je suis libraire, je dois faire partager mon coup de cœur de lecture. Comment puis-je m'y prendre ? »
- réaliser un bookface (montage photo avec une couverture de livre) /booktube (chronique d'un livre sur youtube) /book trailer (bande-annonce d'un livre)
- rédiger des conseils de lecture pour les clients, des coups de cœurs ou des critiques, à publier sur le site de la librairie ou sous forme de carton « le mot du libraire »
- concevoir une affiche pour une rencontre d'auteur, un marque-page
- faire une recherche documentaire sur le portail de l'ALIP et/ou sur le site de la librairie
- faire une sélection de livres à partir d'un office et justifier ses choix
- faire une chasse au trésor dans la librairie
- s'exercer à une mise en voix d'un album à présenter à une classe de cycle 2

- Les bons d'achat :

Ils sont destinés uniquement à l'achat **de livres**
voici le spécimen qu'ils vous présenteront



Celui-ci a une valeur symbolique pour l'élève, mais il vous faudra **les collecter** afin ensuite d'éditer la facture pour l'ALIP en faisant apparaître les titres. La facture sera ensuite à envoyer à jeunesenlibrairie@librairies-alip.fr avec l'entête suivante :

ALIP
6 place de la mairie
85620 ROCHESEVIERE

Le bon d'achat sera **dépensé en une fois** lors de la visite. Si le livre acheté dépasse le montant attribué, l'élève devra payer le complément. En revanche, si l'achat du jeune est en dessous des 20€ prévus, **aucun avoir ne sera remis à titre individuel.**

En cas de reliquat sur un bon d'achat, un arrangement peut être trouvé entre élèves ou pour un achat de livre(s) pour le CDI de l'établissement.

L'EVALUATION DU PROJET :

Possibilité de publier sur le site de l'établissement, de la DAAC ou page FB de votre librairie et de l'ALIP une photo souvenir de ces rencontres avec un texte d'accompagnement (sous réserve du droit à l'image).

Un document type vous sera envoyé pour faire part de votre bilan du projet *Jeunes en librairie*.

POUR ALLER PLUS LOIN : Focus sur le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)

Pourquoi « Jeunes en librairie » intéresse-t-il les enseignants ?

Parce qu'il s'inscrit dans un Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), un des quatre parcours éducatifs définis par la loi de la refondation de l'école de la République du 08 juillet 2013.

Qu'est-ce que le PEAC ?

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) vise à :

- susciter une appétence pour l'art et pour la culture
- initier un rapport intime à l'art et à la culture
- développer une familiarité avec l'art et avec la culture
- développer la faculté de juger et d'exercer son esprit critique
- faire connaître aux élèves leur territoire et les structures culturelles de proximité pour qu'ils se les approprient et les fréquentent

Le PEAC est formé de projets multiples qui se déroulent tout au long de la scolarité, de la maternelle au post-bac, ainsi que sur le temps péri-scolaire et extra-scolaire.

Le PEAC repose sur **3 piliers, 3 objectifs** : connaître- pratiquer- rencontrer.

L'objectif des deux ministères, Education Nationale et Culture, est le « **100 % EAC** » : que tous les élèves aient mené un PEAC cohérent et exigeant.

« Jeunes en librairie » en collège et en lycée :

-un projet EAC, dans lequel la dimension « C », culturelle, est plus développée, mais qui sollicite aussi le sensible et la création des élèves

-un projet qui croise un autre parcours éducatif, le **Parcours Avenir**, qui commence au collège, et a pour objectif la découverte des métiers, et la réflexion sur l'orientation.

Comment permet-il de travailler les 3 objectifs, les 3 piliers du PEAC ?

Connaître/s'approprier : favoriser les connaissances dans le domaine des métiers du livre (vocabulaire, enjeux culturels, économiques, juridiques...) = donner des repères aux élèves, à la fois culturels mais aussi leur faire découvrir la chaîne du livre.

Pratiquer : concevoir et réaliser une production, mettre en application les savoirs acquis, faire appel à la sensibilité et à la créativité.

Proposer par exemple des activités dans l'espace de la librairie ou des activités en classe pour découvrir des œuvres littéraires.

Rencontrer/fréquenter : des professionnels du monde du livre, identifier la diversité de lieux et des acteurs culturels de son territoire, cultiver sa curiosité, sa sensibilité, appréhender des œuvres, échanger, choisir un livre au sein de la librairie.